

Luxembourg, le 29 mars 2024

**Avis de la Conférence nationale des élèves du Luxembourg sur le programme d'examen ESG/ESC
de l'année scolaire 2023/2024**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, la Conférence Nationale des Elèves du Luxembourg (CNEL), en tant qu'organe représentatif des élèves des lycées du Luxembourg, se permet de vous contacter concernant les examens de fins d'études 2023/24 dans l'enseignement Secondaire classique (ESC) et général (ESG).

Les élèves sont d'avis que la modification de la date limite du changement des disciplines pour les examens de début mai à fin mars pourra mettre certains élèves en situation de détresse.

Les élèves souhaitent revenir à l'ancienne date pour les raisons suivantes :

Les élèves n'étaient pas informés du report anticipé de la date et certains élèves sont encore à l'heure actuelle, incertains de leur choix.

Pour les autres élèves, ce délai présente un risque de se retrouver en situation de rattrapage. En mars, beaucoup de devoirs en classe ne sont pas encore écrits ce qui rend les résultats imprévisibles et certains élèves peuvent se retrouver avec une note insuffisante dans une discipline en avril.

Ces dernières années, les élèves profitaient toujours de l'opportunité de changer leurs disciplines en mai pour améliorer leurs résultats de leurs examens de fin d'études, ce qui n'est maintenant plus le cas. Le taux de réussite de certains élèves pourrait alors baisser s'ils n'ont plus la possibilité de changer leurs disciplines.

La CNEL se demande aussi pourquoi ce changement a été fait.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Dany Semedo
Président de la CNEL